

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 22 (1924)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Aufruf an die ehemaligen Schüler des Technikums in Winterthur = Appel aux anciens élèves du Technikum de Winterthur

Autor: Mermoud, J. / Baumgartner, Th.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce qui n'aurait pour conséquence ni d'élever la considération de la profession, ni de servir les intérêts de la mensuration en général.

Le Comité central décide de ne pas donner suite aux propositions formulées par l'Office fédéral du travail et s'en tient aux considérations développées ci-dessus.

Le Comité central a fait parvenir à M. l'Inspecteur fédéral du Cadastre une lettre le remerciant de ses efforts dans l'élaboration de l'arrêté fédéral concernant le plan général d'exécution des mensurations cadastrales en Suisse, du 13 novembre 1923.

Huit sections ont répondu à la circulaire du Comité central concernant la réduction de 2 ans à 1 année du stage pratique en faveur des ingénieurs ruraux diplômés de l'École polytechnique fédérale. De toutes les réponses unanimes, il ressort que le point de vue de tous les gens du métier est que le stage pratique de 2 ans doit être maintenu pour toutes les catégories de candidats se présentant aux examens de géomètre du Registre foncier.

Le Comité central adopte ce point de vue et décide de préaviser à la demande présentée dans le sens négatif. Il n'est pas entré en discussion sur les autres propositions des sections relatives à cette question.

Le Comité central décide de publier en 1924 un état nominatif de tous les membres de la Société et de le faire parvenir à tous les sociétaires. *En conséquence, tous les collègues sont invités à envoyer éventuellement leurs changements d'adresse au plus tard jusqu'au 20 mars, à notre trésorier, M. E. Vogel, Lyss (Berne).*

L'Isle/Kusnacht, le 24 février 1924.

Pour le Comité central de la Société suisse des Géomètres:

Le président: *J. Mermoud.*

Le secrétaire: *Th. Baumgartner.*

Aufruf an die ehemaligen Schüler des Technikums in Winterthur.

Am 29. März findet in Winterthur die Feier des *50jährigen Bestehens des kantonalen Technikums in Winterthur* statt. Auf diesen Anlaß hin hat sich ein Komitee für die Durchführung

einer Sammlung zu Gunsten der Witwen- und Waisenkasse der Lehrer am Technikum Winterthur gebildet. An alle ehemaligen Schüler ergeht die höfliche Einladung, sich an dieser Sammlung zu beteiligen, um dadurch die Dankbarkeit gegen unsere Lehrer, die uns die theoretischen Grundlagen für die Ausübung unseres Berufes beigebracht haben, zu beweisen. Der Zentralvorstand des Schweiz. Geometervereins hat beschlossen, sich an der Sammlung durch Ueberweisung eines Beitrages aus der Vereinskasse zu beteiligen.

Gleichzeitig laden wir alle unsere Mitglieder, besonders aber die ehemaligen Schüler der Geometerschule in Winterthur, höflich ein, einen Beitrag zu spenden.

Wir gestatten uns, dieser Nummer unserer Zeitschrift einen Einzahlungsschein beizulegen, mit der Bitte um Ausfüllung desselben; wir sind für jede Zuwendung dankbar.

Für den Zentralvorstand des Schweiz. Geometervereins,

Der Präsident: *J. Mermoud*.

Der Sekretär: *Th. Baumgartner*.

NB. Soweit das Programm der Gründungsfeier bereits festliegt, ist am Vormittag ein Festakt mit anschließendem Bankett und am Abend ein Fackelzug und Kommers für die Schülerschaft, sowie ein Festabend für geladene Gäste und die Ehemaligen vorgesehen. Anmeldungen für das Bankett (Bankettkarten Fr. 8. —) sind frühzeitig an die Direktion des Technikums Winterthur zu richten, welche dieselbe nach Maßgabe des zur Verfügung stehenden Platzes berücksichtigen wird. Auf Wunsch der Direktion des Technikums bitten wir in der Anmeldung die Zeit des seinerzeitigen Technikumsbesuches, sowie die allfällige Zugehörigkeit zu einer Verbindung, resp. einem AH-Verband angeben zu wollen.

Appel aux anciens élèves du Technikum de Winterthur.

La commémoration du cinquantenaire de la fondation du Technikum cantonal de Winterthur aura lieu à Winterthur le 29 mars prochain. A cette occasion, un comité s'est formé en vue de constituer un fonds en faveur de la Caisse des veuves

et des orphelins du corps enseignants de cette école. Tous les anciens élèves sont invités à y participer et à manifester ainsi leur reconnaissance envers leurs professeurs qui leur ont inculqué les bases théoriques nécessaires à l'exercice de leur profession. Le Comité central de la Société suisse des Géomètres a décidé de mettre à contribution la caisse centrale.

Par la même occasion, sous nos membres, et en particulier les anciens élèves de l'École de géomètres de Winterthur, sont invités à verser leur offrande.

Nous nous permettons de joindre au présent numéro de notre journal, un formulaire de chèque en priant chacun d'y inscrire son obole ; la moindre contribution sera reçue avec reconnaissance.

Au nom du Comité central de la Société suisse
des Géomètres,

Le président: *J. Mermoud*.

Le secrétaire: *Th. Baumgartner*.

NB. Quoique le programme de la fête commémorative ne soit pas encore fixé définitivement, on prévoit pour le matin une séance solennelle à la suite de laquelle aura lieu le banquet, puis le soir une retraite au flambeaux, suivie d'un commers pour les étudiants actuels et d'une réunion pour les invités et les anciens élèves. Des participants au banquet (carte de banquet à fr. 8.—) sont priés de s'annoncer au plus tôt à la Direction du Technikum de Winterthur, qui mettra des places à disposition pour autant que le rang des inscriptions le permettra.

Selon le vœu exprimé par la Direction du Technikum, les participants voudront bien indiquer en même temps l'époque pendant laquelle ils ont étudiés au Technikum, ainsi que leur affiliation à une société quelconque ou à l'association des anciens élèves.

Entzug des Geometerpatentes.

Der schweizerische Bundesrat hat durch Beschuß vom 1. Februar 1924 dem Grundbuchgeometer *Oskar Bornet*, geboren 1885, von und in Genf, wegen schwerer Pflichtverletzung in seiner Amtsführung als praktizierender Geometer, gestützt auf Art. 24 des Reglementes über die Erteilung des eidgenössischen